

LES REVENUS DES PLUS DE 60 ANS À BREST

MÉTHODOLOGIE

L'analyse se fonde sur les revenus fiscaux des ménages. Ils comprennent tous les revenus (salaires, rentes, revenus du capital, retraites...) hors prestations sociales. Bien qu'étant un élément essentiel du niveau de vie, le patrimoine n'est pas pris en compte. Les plus de 60 ans ont en moyenne un patrimoine plus important que celui du reste de la population.

Les données utilisées sont issues de l'Insee - Dgfp (direction générale des finances publiques), de 2007 à 2010.

Les revenus sont traités par unité de consommation afin de pouvoir comparer les revenus des ménages en tenant compte du nombre de personnes qui composent le foyer et de l'âge des enfants.

Unité de consommation (UC) : pour pondérer les revenus en fonction de la composition du ménage, un coefficient est attribué à chaque membre :

- le premier adulte du ménage compte pour 1 unité de consommation ;
- les autres personnes de 14 ans ou plus comptent chacune pour 0,5 ;
- les enfants de moins de 14 ans comptent chacun pour 0,3.



Crédit photo: Julie Lefevre

Le revenu des ménages est un indicateur pertinent pour comprendre les évolutions des niveaux de vie en fonction de l'âge des personnes. Les montants moyens de revenus ne sont pas les mêmes entre un jeune diplômé qui entre dans la vie active et un quinquagénaire en fin de carrière. Les retraités ont quant à eux pour principales sources de revenus leur retraite, pension de réversion pour les veufs / veuves ou l'allocation de solidarité aux personnes âgées (ASPA qui a remplacé le minimum vieillesse) et parfois des revenus du

patrimoine. Les seniors sont-ils davantage touchés que les autres classes d'âge par la pauvreté? La précarité progresse-t-elle plus rapidement pour les personnes âgées que pour le reste de la population?

Cette analyse quantitative vise à situer le niveau de revenus des plus de 60 ans, à objectiver le phénomène de pauvreté chez les seniors brestois et son évolution, tout en proposant une comparaison avec d'autres territoires afin de positionner la ville de Brest dans le contexte breton et à l'échelle nationale.

Brest : un niveau de revenus en moyenne basse mais une ville plus égalitaire

L'ensemble des Brestoïis

Le revenu médian de l'ensemble des ménages brestoïis (toutes classes d'âge confondues) est inférieur à la médiane nationale. Il se situe également en dessous de la médiane de Brest métropole océane, du Pays de Brest ou encore du Finistère (plus de 900 € d'écart). Cela s'explique en partie par la mixité de son parc de logements : Brest accueille ainsi un nombre non négligeable de ménages précaires.

Comparé à d'autres communes similaires, le revenu médian à Brest est supérieur à celui de Lorient mais reste inférieur à celui de Dijon, Rennes, Caen ou encore Le Mans. L'écart avec Dijon ou Rennes est particulièrement important : plus de 1 500 €.

Cependant, le revenu médian brestoïis progresse plus rapidement qu'ailleurs. Il a augmenté de plus de 1 000 € entre 2007 et 2010, soit une augmentation de 6,1 %. Il s'agit de la plus forte croissance comparée aux autres communes. De plus, cette hausse des revenus se trouve renforcée par le fait que

les prix à la consommation ont augmenté moins rapidement (environ + 4,5 % sur la même période). Ainsi, le pouvoir d'achat des Brestoïis s'est amélioré.

Revenus des ménages par unité de consommation en 2010

Brest	17 565
Brest métropole océane	18 798
Pays de Brest	18 900
Finistère	18 446
France métropolitaine	18 749

Source : Insee, revenus fiscaux des ménages 2010

Les 60 ans et plus

La grande force brestoïse en matière de revenus reste cependant la faible dispersion de ceux-ci. Si l'Ouest se caractérise comme l'une des régions les plus égalitaires, cela se vérifie d'autant plus ici. À Brest, le premier décile (10 % ayant les plus faibles revenus) des ménages de 60-74 ans dispose de revenus plus élevés que ceux d'Angers, Caen, Lorient ou Rennes.

Ceci n'est pas vrai pour les 75 ans et plus : les 10 % des ménages les plus pauvres ont des revenus inférieurs à ceux des autres communes comparables. Cependant, l'indice de Gini servant à mesurer la concentration de revenus identiques (et donc le niveau d'inégalité) est très faible pour les ménages de 75 ans et plus : 0,226.

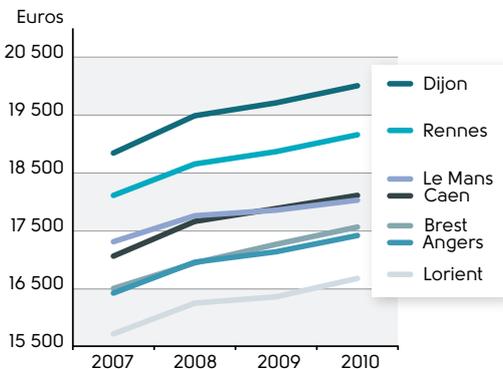
Globalement, on relève moins d'inégalités parmi les plus de 60 ans brestoïis qu'à Rennes, Dijon, Caen ou Angers.

DÉFINITION & MÉTHODES

L'indice ou coefficient de Gini est un indicateur synthétique d'inégalités de revenus (de concentration de revenus identiques). Il est compris entre 0 et 1 (0 correspondant à une égalité parfaite de niveau de revenus et 1 à la plus forte inégalité). Plus l'indice est élevé, plus les revenus sont hétérogènes.

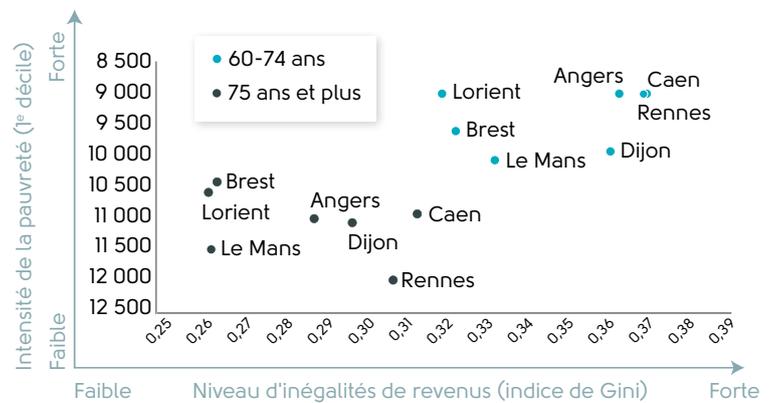
En France, il est de 0,366 ; dans le Finistère de 0,312 ; à Brest métropole océane de 0,336 et de 0,352 pour la ville de Brest.

Évolution comparée du revenu médian des ménages brestoïis par unité de consommation



Source : Insee, revenus fiscaux des ménages 2007-2010

Intensité de la pauvreté et niveau d'inégalités de revenus. Comparaison communale par tranche d'âge



Source : Insee, revenus fiscaux des ménages 2010

Le niveau de revenus des 60-74 ans est supérieur à celui des autres classes d'âge

À Brest, les 60-74 ans bénéficient de revenus supérieurs à ceux de l'ensemble de la population.

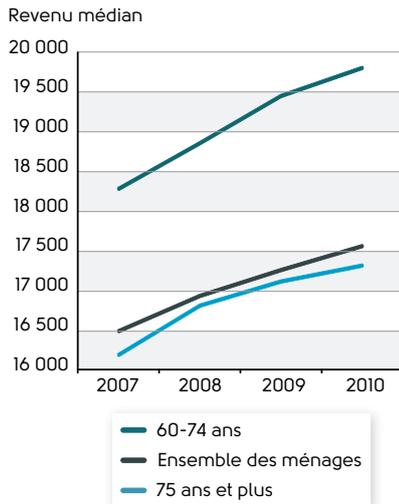
Le niveau de revenus des 75 ans et plus est, lui, un peu plus faible. Cette situation est sans doute en partie la conséquence d'une moindre activité féminine par rapport aux générations suivantes. De ce fait, les ménages confrontés au veuvage

ne disposent souvent que d'une pension de réversion. Une seconde explication réside dans la part plus importante d'anciens ouvriers et agriculteurs chez les plus de 75 ans tandis que les 60-74 ans sont plus nombreux à appartenir à des professions et catégories socioprofessionnelles supérieures. Le revenu des 75 ans et plus augmente également moins vite. Entre 2007

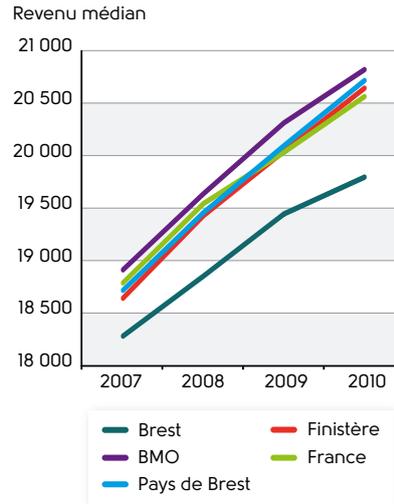
et 2010, le revenu médian des 60-74 ans a augmenté de 7,6 % contre seulement 6,1 % pour les 75 ans et plus.

Cependant, le revenu médian des ménages de plus de 75 ans reste supérieur à celui relevé pour la même tranche d'âge en Finistère, Pays de Brest et à Brest métropole océane. Il se situe presque au même niveau que celui constaté à l'échelle nationale.

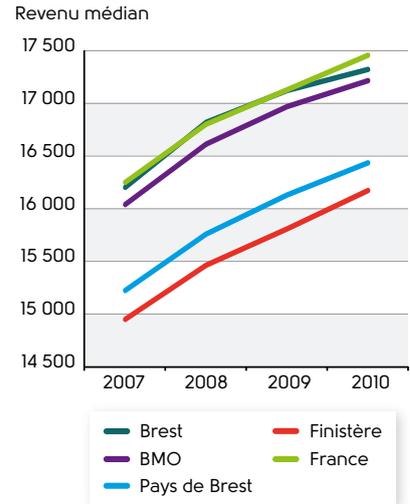
Évolution du revenu médian selon la classe d'âge à Brest



Évolution du revenu médian des personnes de 60-74 ans



Évolution du revenu médian des personnes de 75 ans et plus



Source : Insee, revenus fiscaux des ménages 2007-2010

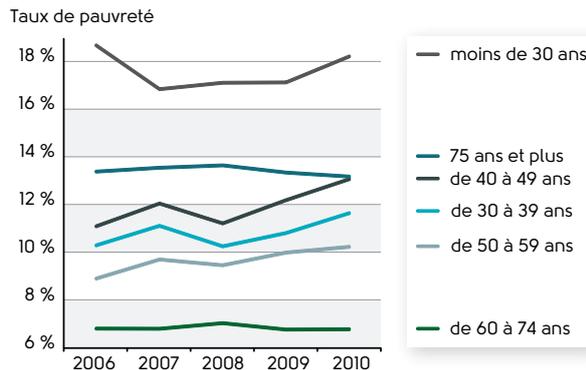
Le taux de pauvreté des 60 ans et plus n'augmente pas

Dans le Finistère, la tranche d'âge affichant le plus faible taux de pauvreté est celle des 60-74 ans. Au contraire, les 75 ans et plus se situent en moyenne haute, juste en dessous de 14% de la population concernée.

Le taux de pauvreté des 60 ans et plus est le seul qui n'a pas augmenté depuis 2006 : il a chuté pour les 75 ans et plus et il est resté stable pour les 60-74 ans (mise à part une légère hausse pendant la crise de 2008).

Le taux de pauvreté des plus de 60 ans chute dans tous les départements bretons mais de manière moins significative dans le Finistère.

Évolution du taux de pauvreté dans le Finistère selon l'âge du référent du ménage fiscal



Source : Insee, revenus disponibles localisés 2006-2010

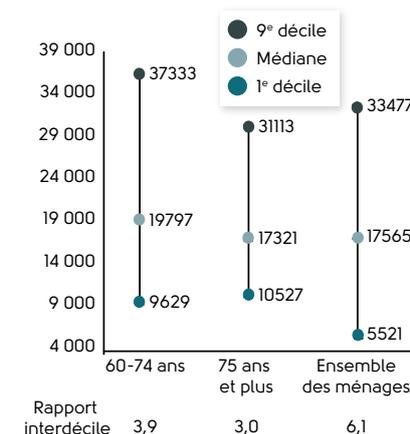
Moins d'inégalités de revenus chez les personnes âgées de 75 ans et plus

Le niveau d'inégalités de revenus peut s'apprécier par le rapport interdécile. Celui-ci mesure l'écart entre les revenus les plus élevés et les revenus les plus faibles au sein d'une même classe d'âge.

Le rapport interdécile est plus bas pour les 75 ans et plus (3,0) que pour les autres tranches d'âge (6,1 et 3,9) : les 10 % les plus pauvres des 75 ans et plus disposent d'un revenu de 10 527 € contre 5 521 € pour l'ensemble des ménages brestois tandis que le revenu médian est presque équivalent. Cela traduit l'homogénéité de revenus plus importante des 75 ans et plus.

Le rapport interdécile, donc les inégalités de revenus, diminue pour les 75 ans et plus tandis qu'il augmente pour toutes les autres tranches d'âge.

1^{er} décile, médiane, 9^{ème} décile et rapport interdécile selon la classe d'âge à Brest



Source : Insee, revenus fiscaux des ménages 2010

DÉFINITION & MÉTHODES

Le rapport interdécile mesure la disparité entre les revenus les plus élevés et les plus faibles (en enlevant les 10 % les plus hauts et les 10 % les plus bas pour ne conserver aucun extrême).

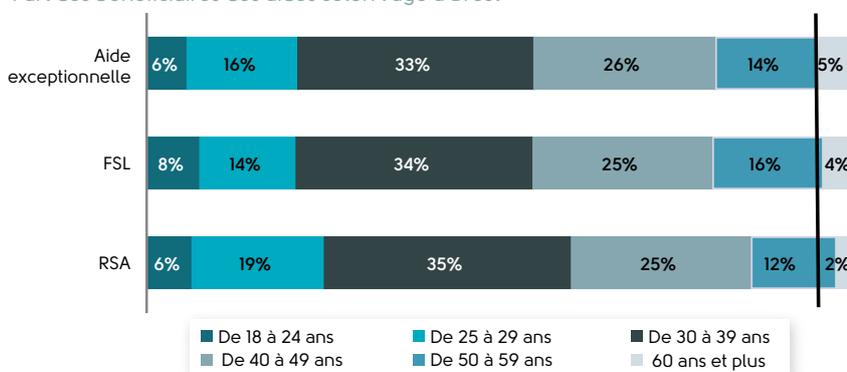
Il s'agit du rapport entre le 9^{ème} décile et le 1^{er} décile. À titre d'exemple, en 2010, à Brest (toutes tranches d'âge), le rapport interdécile est égal à $33\,477 / 5\,521 = 6,1$. Les 10 % les plus riches ont des revenus 6,1 fois supérieurs aux 10 % des ménages les plus pauvres.

Peu de seniors bénéficiaires d'aides

Les personnes de 60 ans et plus bénéficiaires d'aides sont peu nombreuses par rapport aux ménages d'actifs. Elles représentent 2,5 % des bénéficiaires du RSA, 4,3 % des bénéficiaires du FSL, 5,2 % des bénéficiaires des aides exceptionnelles et 10,4 % des allocataires de la CAF. Cela peut s'expliquer en partie par le niveau de revenus plus élevé des 60-74 ans. La part importante de propriétaires occupants explique que peu de seniors bénéficient du FSL.

Bien que pouvant bénéficier du RSA (sans limite d'âge), les seniors préfèrent percevoir l'allocation de solidarité aux personnes âgées (ASPA ex minimum vieillesse) dès 65 ans dont le montant est près de deux fois supérieur (conditions d'obtention à peu près équivalentes). Les bénéficiaires de l'ASPA sont peu nombreux : 926 personnes sur plus de 28 000 seniors, soit moins de 3,3 %.

Part des bénéficiaires des aides selon l'âge à Brest



Source : Conseil général du Finistère 2010

Parmi les seniors, plus de 93 % des bénéficiaires d'aides ont moins de 75 ans. Sur 70 personnes ayant bénéficié du FSL en 2011 à Brest, seulement 5 avaient 75 ans et plus. Il est possible que la tranche d'âge 60-74 ans soit plus prompte à recourir aux aides existantes que les 75 ans et plus. Il est possible d'émettre un certain nombre d'hypothèses pour expliquer cela :

- une meilleure connaissance des dispositifs pour les 60-74 ans, notamment grâce à l'utilisation d'internet,
- une part plus importante de personnes mises sous tutelle après 75 ans,
- une volonté affichée de « se débrouiller seul » pour celles et ceux qui le peuvent,
- la mobilisation plus forte d'un réseau d'entraide (familles, voisins, etc.).

DÉFINITION & MÉTHODES

Le **Fond de Solidarité Logement (FSL)** est une aide pour les ménages rencontrant des difficultés financières pour payer leur loyer et les charges de leur logement. Il comporte différents volets :

- accès et maintien dans le logement,
- maintien de l'eau, de l'énergie et du téléphone,
- accompagnement social lié au logement, garantie aux associations, et aides aux suppléments de gestion locative.

Pour bénéficier du FSL, il faut remplir des conditions de ressources limitées.

Le **RSA est le revenu de solidarité active**. Il s'adresse aux personnes ayant de très faibles ressources : soit ne travaillant pas, ou disposant d'un revenu mensuel inférieur au SMIC.

L'**allocation de solidarité aux personnes âgées (ASPA)** est une allocation destinée aux personnes âgées disposant de faibles revenus. Elle remplace depuis début 2006 le minimum vieillesse.

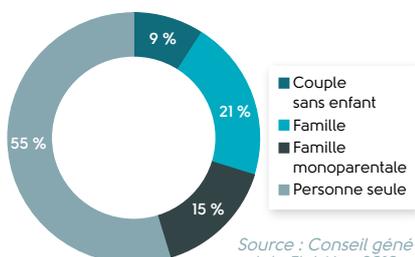
L'**aide exceptionnelle** peut être demandée par les ménages ayant des difficultés à régler certaines factures comme EDF ou le téléphone. Une aide par an peut être accordée.

Les hommes et les personnes seules sont davantage bénéficiaires d'aides

Les personnes seules représentent entre 55 % et 80 % des bénéficiaires d'aides de plus de 60 ans. Il est cependant intéressant de noter que les familles, y compris monoparentales, représentent plus de 10 % des ménages aidés (quelle que soit l'aide).

36 % des bénéficiaires du RSA de 60 ans et plus vivent avec des enfants à charge. Les remariages et les naissances tardives expliquent en partie ce phénomène. Mais ce n'est pas la seule raison. La hausse du chômage, en particulier chez les jeunes, crée une vague de retour au domicile parental.

Bénéficiaires du RSA de 60 ans et plus à Brest selon la situation familiale



Source : Conseil général du Finistère 2010

Contrairement aux femmes qui sont majoritaires à solliciter des aides ponctuelles (comme le secours exceptionnel), les hommes sont plus nombreux à bénéficier d'une aide régulière (RSA et FSL). Deux hypothèses pourraient expliquer cette différence :

- un soutien plus important de la population la plus marginale, souvent masculine et ce depuis plus longtemps par les services sociaux.
- une capacité et une volonté plus prononcées de la population féminine à se tourner vers les associations caritatives.

Répartition des aides accordées à Brest aux plus de 60 ans

Aides	Nombre		Part	
	H	F	H	F
Aides exceptionnelles	106	153	41 %	59 %
FSL	34	26	57 %	43 %
RSA	182	131	58 %	42 %
ASPA	926 (total de Brest)			

Source : Conseil général du Finistère 2010, CARSAT 2012



L'ANALYSE DES BESOINS SOCIAUX CCAS DE LA VILLE DE BREST

Directrice de la publication:

Claire Guihéneuf

Réalisation: Vanessa Girard

Maquette et mise en page:

é d'une idée l'autre.com

Contact: ADEUPa – 24 rue

de Coat-ar-Gueven 29200 Brest

Tél: 02 98 33 51 71

Site internet: www.adeupa-brest.fr

Dépôt légal: 4^e trimestre 2013

ISSN: en cours

Ref. : 13/342